

## Membres du conseil 2020-2021

### Parents :

**Karine Barrette**

Présidente et substitut au Comité de parents

**Claudie Vigneault**

Vice-présidente

**Etienne Chabot**

Secrétaire

**Tania Naim**

Représentante au Comité de parents

**Ping Lu**

Trésorière

### Personnel école :

**Geneviève Gauthier**

Technicienne au service de garde

**Émanuelle Afonso-Huot**

Enseignante

**Marie-Eve Meilleur Prud'homme**

Enseignante

**Véronique Matteau**

Enseignante

**Leonie Lambert**

Enseignante

**Ginette Gauthier**

Enseignante

### Membres non votants :

**Nathalie Houle**

Directrice ESCO

**Mélanie Béland**

Directrice adjointe ESCO

**Maya Chammas**

Membre de la communauté

**Claire Vallès**

Membre de la communauté

### Membres parents substitués :

**Carlie Déjoie**

**Caroline Decaluwe**

**Nathalie Gignoux**

**Marie-Claude Marcil**

**Stéphanie Robichaud**

## RAPPORT ANNUEL 2020-2021

### CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ESCO

Il me fait plaisir de vous présenter le rapport annuel du Conseil d'établissement (CÉ) de l'école Saint-Clément-Ouest de Ville Mont-Royal, visant à vous transmettre le bilan de nos activités pour l'année scolaire 2020-2021.

Nous sommes fiers d'avoir travaillé de concert avec la direction et l'équipe-école afin de poursuivre notre quête visant à améliorer la qualité de vie des élèves. La pandémie aura forcé la mise sur pause de certains projets, mais le conseil a continué ses réflexions à la recherche de solutions afin d'assurer le maintien d'un climat propice à l'épanouissement et à la réussite des enfants.

Notre école se démarque par le dynamisme et l'implication de tous les membres du personnel et de nombreux parents. Je tiens à les remercier sincèrement pour la qualité de leur engagement, qui permet à notre école de rayonner.

*Karine Barrette, présidente  
Conseil d'établissement  
École Saint-Clément-Ouest*

## **1- DATES DES RENCONTRES**

Cette année, sous la présidence de Mme Karine Barrette, sept rencontres se sont tenues virtuellement aux dates suivantes :

- 30 septembre 2020
- 28 octobre 2020
- 2 décembre 2020
- 27 janvier 2021
- 17 mars 2021
- 28 avril 2021
- 2 juin 2021

L'ordre du jour et le procès-verbal détaillé de chacune de ces rencontres sont disponibles sur le site web de l'ESCO dans la section *Conseil d'établissement*. Ils sont également consignés dans les registres de l'école et disponibles sur demande auprès du secrétariat.

## **2- ACTIVITÉS RÉGULIÈRES ET PRINCIPAUX SUJETS TRAITÉS**

Cette section présente les activités régulières du CÉ et les principaux sujets sur lesquels nous devons nous prononcer annuellement (adopter, approuver ou être consultés), et ce tel que stipulé dans la *Loi sur l'instruction publique*. Nous sommes confiants d'avoir rempli notre mandat avec diligence et discernement, dans le meilleur intérêt des élèves.

Le détail de ces activités est consigné aux procès-verbaux des différentes rencontres. En voici une liste non exhaustive :

### **2.1- POUR LE FONCTIONNEMENT INTERNE DU CONSEIL**

1. Élection des officiers (président, vice-président, secrétaire et trésorier)
2. Nomination des membres de la communauté
3. Adoption des règles de régie interne du conseil
4. Adoption du calendrier des rencontres du conseil
5. Adoption du budget annuel de fonctionnement du conseil
6. Préparation du rapport annuel des activités 2020-2021 et des priorités 2021-2022

### **2.2- LORS DES CONSULTATIONS DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE**

1. Consultation sur les critères de sélection des directions d'école

### **2.3- POUR LA BONNE MARCHE DE L'ÉCOLE ET L'ÉPANOUISSEMENT DES ÉLÈVES**

1. Approbation de l'actualisation du code de vie
2. Approbation de l'actualisation de la politique alimentaire
3. Approbation du programme d'activités intégrées 2020-2021
4. Approbation de la mesure *Seuil minimal de services pour les écoles* (15025)
5. Consultation des élèves
6. Reddition de comptes de la direction :

- a. Budget annuel de l'école 2020-2021 (surplus/déficit)
- b. Projet éducatif 2019-2023 (enjeux, orientations, objectifs, indicateurs, cibles)

## **2.4- POUR PRÉPARER LA PROCHAINE ANNÉE**

1. Adoption du budget de l'école pour 2021-2022
2. Consultation sur les moyens d'atteinte des objectifs du projet éducatif 2019-2023
3. Approbation de l'actualisation du plan de lutte contre l'intimidation et la violence 2021-2022
4. Approbation des modalités d'application du régime pédagogique 2021-2022 (grille-matières, enrichissement)
5. Approbation des listes des fournitures scolaires 2021-2022
6. Approbation des frais de service de garde et de surveillance des dîneurs 2021-2022
7. Consultation au sujet des activités parascolaires 2021-2022
8. Consultation au sujet des sorties lors des journées pédagogiques 2021-2022
9. Approbation des modifications à l'horaire habituel de l'école – calendrier 2021-2022
10. Consultation sur le choix des manuels scolaires et du matériel didactique 2021-2022
11. Renouvellement du fournisseur de service pour la photo scolaire 2021-2022
12. Renouvellement du traiteur scolaire 2021-2022
13. Approbation pour le CSSMB afin que le financement de la Fondation Saint-Clément soit déposé dans le fonds à destination spéciale (dons)

## **3- AUTRES SUJETS/PROJETS AYANT RETENU NOTRE ATTENTION**

Au-delà de ses activités régulières, le CÉ s'est penché sur une longue liste de sujets visant l'amélioration continue de la qualité de vie de l'école et de l'enseignement, dont les plus marquants sont les suivants :

### **3.1- LA MISE SUR PIED DE SOUS-COMITÉS DE TRAVAIL**

Dans le but de soutenir l'équipe-école dans le cadre de diverses initiatives destinées à l'amélioration des services, au bien-être des élèves et au dynamisme de l'établissement, quatre sous-comités de travail ont été créés cette année, soit le Comité sur les activités parascolaires, le Comité sur la sécurité aux abords de l'école, le Comité traiteur ainsi que le Comité sur la diversité. En plus des recommandations émises cette année et les projets réalisés, leur travail se poursuivra et continuera de répondre à de nombreuses priorités qui avaient été identifiées par le CÉ au fil des ans.

### **3.2- LA CONSULTATION DES ÉLÈVES DU COMITÉ DE LIAISON**

En vertu de nouveaux articles de la *Loi sur l'instruction publique*, le CÉ doit consulter au moins une fois les élèves ou un groupe d'élèves. La participation des élèves de 4<sup>e</sup> année du comité de liaison a donné lieu à un exercice de réflexion fort utile qui s'est poursuivi lors d'une rencontre virtuelle avec la direction et la présidence du conseil d'établissement. Les recommandations émises par les élèves lors de cette consultation ont donné lieu à des changements significatifs au sein de l'établissement, notamment avec la réouverture de la bibliothèque pour les élèves de 4<sup>e</sup> année, dans le respect d'un protocole sanitaire, ainsi que pour l'octroi d'un budget de la Fondation Saint-Clément destiné à l'achat de littérature jeunesse et de matériel extérieur pour chaque classe de l'établissement.

### **3.3- L'ALLOCATION DES BUDGETS DE LA FONDATION SAINT-CLÉMENT**

L'ESCO est extrêmement privilégiée de pouvoir compter sur le soutien de la Fondation Saint-Clément, l'implication de ses bénévoles et sur la grande générosité des familles de l'établissement. En plus des priorités liées aux campagnes de financement 2020-2021, le CÉ s'est penché sur l'utilisation de surplus financiers découlant des années antérieures. Cette démarche s'est effectuée afin de répondre aux besoins identifiés par les membres de l'équipe-école pour contribuer à l'amélioration constante du milieu de vie scolaire et pédagogique, dans le respect des donateurs.

### **3.4- LES ÉLÉMENTS LIÉS À LA COVID-19**

La pandémie a entraîné de nombreux bouleversements dans le quotidien des élèves de l'ESCO et des membres de l'équipe-école. Au-delà de la résilience dont la grande famille de l'ESCO a dû faire preuve tout au long de cette année, le respect des normes sanitaires évolutives a requis de nombreux ajustements dans les habitudes tant des élèves que du personnel. Le CÉ a discuté de l'importance de permettre au plus grand nombre d'enfants d'avoir accès à des zones de jeux extérieures le plus souvent possible. Le CÉ s'est également penché sur les questions d'analyse de la qualité de l'air à l'ESCO, en plus de celle de l'eau entamée avant la pandémie. Il continuera à suivre attentivement l'évolution de ces dossiers en 2021-2022.

### **3.5- LE DÉBORDEMENT DES ÉCOLES SAINT-CLÉMENT**

La présence de classes modulaires à l'ESCO tout comme à l'Académie Saint-Clément est la preuve même d'une surpopulation des écoles primaires francophones du secteur. Sensible à cet enjeu, le CÉ de l'ESCO s'est joint aux conseils d'établissement de l'école Saint-Clément-Est et de l'Académie Saint-Clément dans la rédaction et l'envoi d'une lettre à Monsieur Jean-François Roberge, ministre de l'Éducation, pour lui demander la construction d'une nouvelle école primaire francophone pour septembre 2023.

### **3.6- LES OUTILS SUPPLÉMENTAIRES POUR LES UTILISATEURS DU SERVICE DE GARDE**

Répondant à certaines demandes émises par le CÉ par les années passées, le service de garde a créé une magnifique vidéo de présentation permettant à toutes les familles de rencontrer l'ensemble des membres de l'équipe du service de garde qui veillent quotidiennement au bien-être des enfants. Le CÉ est reconnaissant envers l'équipe qui a rendu le tout possible. L'application HopHop est aussi désormais offerte, suscitant beaucoup d'enthousiasme et facilitant la vie des utilisateurs du service de garde qui s'en sont montrés très satisfaits.

### **3.7- LA MISE EN VALEUR D'INITIATIVES DYNAMIQUES ET NOVATRICES À L'ESCO**

Parmi les priorités établies pour 2020-2021 dans le rapport annuel de l'an dernier, il y était fait mention que le CÉ désirait œuvrer à la mise en valeur des réussites de l'ESCO et à leur communication efficace au sein des familles qui la constituent. Le CÉ s'est réjoui de la création de l'infolettre mensuelle *L'Écho de l'ESCO* et remercie les artisans qui en sont responsables.

## **4- BUDGET DE FONCTIONNEMENT DU CONSEIL**

Un budget annuel de 375\$ est mis à la disposition du CÉ pour ses affaires courantes. Son utilisation est laissée à la discrétion du CÉ et a été votée en séance par les membres du conseil.

Cette année, le budget de fonctionnement a été alloué de façon concertée au repas sous forme de boîtes individuelles remises aux membres précédant la dernière séance de l'année 2020-2021.

## 5- PRIORITÉS 2021-2022 ET RECOMMANDATIONS

**En plus des sujets récurrents** à aborder par le CÉ chaque année, les priorités suivantes ont été identifiées par les membres pour l'année 2021-2022 :

- Le CÉ souhaite poursuivre le travail amorcé avec l'équipe-école et la Fondation pour le développement d'une vision répondant aux besoins des élèves et des membres de l'équipe, tout en maximisant l'utilisation des fonds récoltés. La recherche d'une solution pour optimiser la cour d'école est au cœur des préoccupations. Le CÉ réitère aussi l'importance de la communication des objectifs aux donateurs lors des campagnes, particulièrement lorsque des projets à long terme sont considérés.
- Dans la foulée de la création de *L'Écho de l'ESCO*, le CÉ souhaite la poursuite de la mise en valeur des réussites et projets de l'établissement. L'amélioration constante des communications entre l'école et les familles constitue également l'une des priorités du conseil.
- Le CÉ désire continuer à suivre les correctifs requis suite aux tests d'analyse d'eau effectués cette année.
- Les manœuvres automobiles dangereuses à proximité de l'école continuent de préoccuper grandement le CÉ. Si certains changements ne sont pas du ressort de l'ESCO, le CÉ réitère la pertinence des travaux du Comité sur la sécurité aux abords de l'école dans sa recherche de solutions qui peuvent être mises en place par l'établissement.
- La grande évaluation du service de traiteur prévue en 2021-2022 s'inscrit dans le désir du CÉ de poursuivre l'amélioration des services offerts aux familles. Cette démarche permet entre autres de s'assurer que la prestation continue d'évoluer en fonction des changements de besoins liés tant à la nutrition qu'à l'environnement.
- Le CÉ veut relancer la création et le développement du Comité Service de garde, dont l'idée de la mise en chantier, émergée en 2019-2020, avait pour but d'épauler l'équipe en place dans la constante amélioration de ses services.
- Les mandats de deux de nos membres-parents viennent à échéance au 30 juin 2021 (Mme Tania Naim et Mme Claudie Vigneault). Nous devons donc procéder à **l'élection de deux nouveaux membres** lors de l'Assemblée générale du jeudi 23 septembre 2021. Les postes de délégué et de substitut au Comité de parents devront également être comblés lors de cette rencontre.

## 6- CONCLUSION ET REMERCIEMENTS

En terminant, je remercie notre directrice, Mme Nathalie Houle, notre directrice adjointe, Mme Mélanie Béland, l'administration, ainsi que toute l'équipe d'enseignants, de spécialistes et de membres du personnel éducatif (de soutien, professionnel et autres) pour leur grande collaboration, leur professionnalisme et leur dévouement auprès de nos enfants.

De plus, j'aimerais souligner l'implication de nombreux parents bénévoles qui s'investissent dans l'ombre, dans le respect des contraintes imposées par la pandémie, pour faire en sorte que notre école soit un milieu de vie stimulant et enrichissant pour nos enfants. C'est impressionnant de voir cette belle mobilisation année après année, malgré les circonstances parfois difficiles.

Je tiens également à remercier tous mes collègues qui ont rendu nos réunions du CÉ à la fois pertinentes, utiles et agréables. En effet, le souci constant du bien-être de l'ensemble des enfants et de la qualité de l'éducation a mené et guidé l'ensemble de nos décisions. Finalement, je souhaite signaler la participation exceptionnelle des membres substitués qui, à défaut d'avoir eu à remplacer des membres parents cette année, ont tout de même assisté à un grand nombre de séances à titre de membres du public en plus de s'impliquer au sein des divers sous-comités de travail.

En espérant que vous continuerez à vous impliquer en grand nombre en 2021-2022 et avec toute ma reconnaissance,

Karine Barrette  
Présidente  
Conseil d'établissement de l'ESCO